

Compte rendu du Conseil National de la Vie Lycéenne Jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020

Pour la première fois de son histoire, le conseil national de la vie lycéenne a été associé à un autre événement (le forum des ressources pour l'éducation au développement durable), un éco-délégué académique a été invité, il s'est tenu à l'extérieur de Paris et sa restitution a été ouverte au public participant au forum.



1. Journée du jeudi 30 janvier :

- Lors de cette journée, les membres du conseil national à la vie lycéenne et les éco-délégués académiques ont été invités à participer aux tables-rondes du forum des ressources pour l'éducation au développement durable. Deux élus lycéens ont été invités à présenter toutes les modalités d'engagement qui sont offertes aux lycéens aujourd'hui. L'après-midi, deux autres élus ont brièvement présenté le rôle et les missions des éco-délégués de classe. Les élus lycéens ont été intéressés par ces tables-rondes mais dans leur grande majorité, ils ont trouvé qu'elles manquaient d'interaction, que le temps d'échange avec les experts était trop court et que l'après-midi, les tables-rondes auraient pu être remplacées par des ateliers en plus petit nombre.



- En début de soirée, tous les membres participant au forum ont été invités à un cocktail à l'hôtel de ville d'Amiens. Un élu lycéen et un éco-délégué ont pu prendre la parole pour présenter leur engagement dans les instances et en faveur du développement durable.



Nos 3 élus pour l'académie de Reims

- Dans la soirée, les élus lycéens ont pu participer à un quizz centré sur la transition écologique et la biodiversité animé par des intervenants extérieurs qui avaient déjà participé aux travaux du conseil académique à la vie lycéenne d'Amiens. Après cette activité ludique, les deux binômes de candidats à la fonction d'éco-délégués du conseil national à la vie lycéenne ont présenté leur programme d'actions. C'est le binôme constitué par Maxime Rodrigues (Limoges) et Rosette Etoumbakoundo (Nantes) qui a été élu.



Les d'éco-délégués du conseil national à la vie lycéenne

2. Journée du vendredi 31 janvier :

- Restitution du conseil national de la vie lycéenne, en présence de Madame Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de Madame la ministre à la transition écologique et de Monsieur Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire.

- Ouverture de la séance plénière à 14h00, par les deux éco délégués du CNVL élus la veille :

Ils ont fait part de leur fierté de représenter les lycéens de France, de la volonté d'agir en leur nom et de proposer des actions fédératrices. Ils ont expliqué qu'être éco-délégué c'est accompagner le changement, dépasser la seule prise de conscience et inciter à passer à l'action.

Enfin, ils ont proposé deux projets-phares :

- **une plate-forme nationale d'échange de pratiques, pour l'accompagnement des projets.**
- **le développement de la pratique des éco-gestes dès le plus jeune âge.**

- **Présentation d'un document synthétique « être éco-délégué de classe, du CVC, du CVL ou du CAVL » par quatre élus :**

La généralisation des éco-délégués dans les établissements scolaires est une avancée importante, leur accompagnement l'est tout autant.

Représenter, communiquer, initier et témoigner sont les missions principales des éco- délégués. Ils sont le point de départ des projets. A travers leur personne, leur posture, leur statut, ils incitent à agir. Les éco-délégués sont les témoins du changement et les relais entre les générations. Ils font aussi le lien entre les élèves et les instances lycéennes.

Madame la secrétaire d'Etat remercie les élus lycéens car c'est la jeunesse qui porte aujourd'hui la dynamique.

Elle souligne ensuite le geste très fort du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse d'organiser l'élection d'éco-délégués dans chaque établissement et dans les instances lycéennes. Cet engagement se retrouve dans les verbes : initier, communiquer, entreprendre et témoigner. Elle précise enfin que les lycéens vont énormément faire « bouger les choses » à l'avenir, que le ministère de la transition écologique et solidaire sera toujours aux côtés des éco-délégués et des élus lycéens. Par la communication, il y aura une meilleure visibilité des résultats qui seront plus concrets et valorisés.

Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire présente les excuses du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, confirme qu'il y aura au moins un conseil national par an dédié au développement durable et remercie les lycéens pour leur engagement en faveur de la transition écologique.

Il insiste ensuite sur l'effet levier qui permet à des projets initialement mis en place à petite échelle de prendre une grande dimension si tous les acteurs sont réunis.



Prise de parole de Sarah Bonemasson, élue CNVL de notre académie.

3. Présentation des projets académiques liés au développement durable :

❖ Nantes :

Un groupe de lycéens a construit un jeu de carte « le pollueur » qui est un jeu de rôle destiné à sensibiliser et former. Il a été testé en inter-CVL et a reçu un avis très favorable.

❖ Orléans-Tours :

L'académie privilégie l'intervention d'associations dans les établissements, avec notamment la mise en place de « café éco » pendant lesquels les intervenants discutent avec les élèves autour d'un café payant (0.5 €), dont la somme est reversée à l'association du lycée pour agir en faveur des actions écoresponsables.

Pour l'élu, il existe trois types de difficultés à l'aboutissement des projets :

- des difficultés administratives et budgétaires: il existe trop de contraintes, de représentations et de blocages. Les lycéens sont parfois obligés d'abandonner faute de suivi et d'accompagnement des adultes et de l'administration.
- tous les acteurs ne sont pas motivés : le rôle des éco-délégué est parfois mal posé. Le développement durable est parfois trop loin des préoccupations du quotidien.
- le temps qui manque cruellement aux lycéens. L'engagement a ses limites : celles du parcours scolaire.

❖ Rennes :

Les élus lycéens ont élaboré des affiches et des supports thématiques contenant des informations très concrètes (mesure du gaspillage, empreinte carbone...). Elles permettent de visualiser l'effet de nos habitudes de consommation d'eau, d'énergie, d'alimentation et toutes les formes de gaspillage.

Madame la secrétaire d'Etat confirme la nécessité d'accompagner les lycéens et les éco-délégués d'être accompagnés par tous les acteurs (enseignants, chefs d'établissement, référents à l'éducation au développement durable dans les établissements et les académies...).

❖ Caen :

Le manque de financement pour les projets limite les actions. Les élus lycéens voudraient être mieux informés sur la répartition des budgets.

Au-delà des élections, la formation est nécessaire, particulièrement en début de mandat pour savoir comment organiser des projets avec les partenaires.

Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire précise que les montants alloués à la vie lycéenne vont être communiqués aux recteurs et aux délégués académiques à la vie lycéenne et ces dotations ont été augmentées.

Les programmes dès la maternelle sont revus pour qu'au plus tôt l'initiation soit faite et permette ensuite une meilleure compréhension des enjeux.

Un prix école verte est lancé, c'est le moyen de mettre un coup de projecteur sur ce qui fonctionne, un moyen de cofinancer et de partager.

❖ Versailles et Créteil:

Il existait dans l'académie des éco-ambassadeurs ou des éco-citoyens. Leur mission a été revue lors d'un inter-CAVL Paris Créteil Versailles et ils feront remonter les informations vers les éco délégués. Toutefois, les actions étant proposées au niveau des conseils d'administration des établissements et soumis pour validation, toutes n'aboutissent pas.

❖ Paris :

De nombreux projets ont été menés comme la création de ruches, de composteurs, de tables de tri avec pesée. Les élèves de lycées professionnels sont aussi engagés (exemple : le lycée hôtelier Guillaume-Tirel). L'académie de Paris a mise en place des formations à destination des conseils de vie collégienne et des conseils de vie lycéenne et des outils (notamment le kit Yan Artus Bertrand avec seize posters).

Cependant, pour être pleinement efficace, l'effet de levier doit s'appuyer sur des procédures simplifiées et la communication avec les collectivités territoriales doit être plus fluide.

❖ Lille :

Un parlement des éco-délégués a été créé. Il permettra de faire le lien entre les éco-délégués des établissements et ceux issus des instances lycéennes.

❖ Amiens :

Le développement durable commence à devenir une réalité. L'objectif 2022 est de passer de 58 établissements labellisés E3D à 300. Pour cela, il est nécessaire d'associer tous les acteurs (collectivités, parents, enseignants, élèves, directeurs d'école à proviseurs de lycées...).

❖ Reims :

Le nombre d'établissements impliqués dans démarche E3D est en nette augmentation. La démarche doit être globale, impliquant tous les membres de la communauté éducative.

❖ Dijon et Besançon:

Les élus du conseil académique à la vie lycéenne ont travaillé sur la question de la pollution numérique et pour cela ils ont produit une vidéo en format « draw my life » facile d'accès et comprise par tous et une fiche pédagogique pour que les professeurs diffusent cette vidéo en classe.

Une journée éco-lycée sera organisée par les éco-délégués avec des activités et des formations imaginées par les éco-délégués et les adultes, avec des ateliers sur le recyclage, sur la protection des océans, des défilés de mode, des escape games, des ateliers créatifs, etc.

❖ Nancy-Metz :

Il est important que les enseignants soient mieux formés pour que la thématique du développement durable soit mieux appréhendée. Le prochain festival international de géographie de Saint-Dié portera sur la question du climat.

❖ Strasbourg :

L'exemple du lycée Louis Marchal de Molsheim engagé dans la démarche E3D est cité : dans la section STI2D, des ateliers consacrés à la réparation de téléphones ont été conduits, un jardin en permaculture, un aquarium en circuit fermé et un poulailler qui permet de traiter les déchets organiques ont vu le jour. Une semaine de la mobilité douce a été lancée avec notamment des ateliers de réparation de vélos (annexes 2).

❖ Clermont-Ferrand :

Depuis 2014, 249 écoles et 109 collèges ont été labellisés E3D. Une journée académique consacrée au développement durable est organisée tous les ans. Les membres du CAVL s'impliquent dans la formation des éco-délégués et proposent des sorties sur le terrain.

❖ Lyon :

Les établissements de l'académie sont tous très actifs. Les membres du CAVL interrogent régulièrement les membres des CVL afin de mieux connaître leurs attentes.

Un conseil économique, social, environnemental et régional jeunes a été créé par la région afin que la parole des jeunes soit prise en compte.

Il est primordial de travailler sur la lutte contre la gaspillage alimentaire et la qualité de l'alimentation.

❖ Grenoble :

A travers les inter-CVL, une formation des éco délégués a été mise en place. Des outils ont été construits comme une affiche à destination des futurs éco-délégués (annexe 3). Il est important de multiplier les rencontres entre éco-délégués de toutes les instances.

❖ Corse :

La gestion des déchets en Corse est une priorité car les capacités de stockage sont largement dépassées avec les conséquences graves de l'enfouissement sauvage.

Ce problème est à traiter à la source : il faut réduire de manière considérable les déchets envoyés dans les centres de tris.

Les associations, la collectivité de Corse et les élus du CAVL travaillent également ensemble sur la préservation des ressources sous-marines.

❖ Nice :

Les membres du CAVL ont créé création d'un kit éco-lycée distribué dans chaque établissement scolaire : il contient notamment un QR-code renvoyant à une plate-forme contenant des ressources et des exemples d'actions concrètes.

Une infographie « un défi à relever » a été envoyée à tous les établissements (annexe 4).

❖ Aix-Marseille :

L'académie collabore avec celle de Nice grâce à des inter-CAVL, pour favoriser la mise en place de projets communs. Pourquoi ne pas labelliser E3D les rectorats eux-mêmes ?

❖ La Réunion :

De plus en plus de lycées sont labellisés E3D, l'objectif est que tous les lycéens réunionnais le soient pour 2022. Lors d'un CAVL, des éco-gourdes ont été distribuées. A terme, tous les lycéens en auront une.

❖ Guyane, Martinique et Guadeloupe :

Chacune des académies a porté des projets différents, comme le déploiement de jardins créoles (mode cultural ancestral privilégiant l'association des cultures pour un bon équilibre et rendement du sol) en Guadeloupe, ou l'organisation d'un forum académique présentant les enjeux de la transition écologique pour les territoires ultramarins en Martinique.

Un CAVL commun aux trois académies se tiendra fin mars. Son objectif sera de porter un regard croisé sur la préservation de la biodiversité (forêt amazonienne, mangroves, milieu marin), sur les capacités de chacun à s'adapter au changement et à faire évoluer les mentalités, les pratiques individuelles et collectives. « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite », Henry Ford.

❖ Poitiers :

Le travail effectué jusqu'à maintenant dans l'éducation nationale est bien mais ce n'est pas suffisant car ce n'est pas complètement en lien avec ce que demandent les jeunes dans la rue (exemple : on ne voit pas de pancartes, « je veux être éco délégué » dans la rue).

Les éco-délégués sont très importants pour les établissements scolaires, mais à l'échelle de notre société, il y a des décisions diplomatiques et politiques qui restent juste dérangeantes, au niveau de la pollution ou des transports. Tout le monde est pour mais il faut aussi que tous s'investissent !

L'élú demande que les référents à l'éducation au développement durable aient des formations complètes et réellement suivies. En chiffres, Poitiers est dans cette dynamique de formation mais dans la réalité peu d'enseignants viennent en réunion et ils ne sont pas informés. Seul un quart seulement sait vraiment ce qu'il fait. Enfin, les élèves ne sont pas assez intégrés dans les travaux sur l'éducation au développement durable.

Un travail sur les aires éducatives marines (« vivre la mer ») est mené afin de sensibiliser sur les dangers de la pollution marine.

❖ Bordeaux :

Un inter-CAVL Bordeaux, Limoges et Poitiers spécial EDD s'est tenu fin novembre. Il avait pour objectif de comparer et de partager les actions menées. A cette occasion, un livret a été rédigé (annexe 5). La multiplication des éco-délégués est une vraie réussite.

../..

❖ Limoges :

Il est intéressant de remplacer les forums citoyens par des forums éco-citoyens. Deux élèves sont présents au comité de pilotage académique EDD qui se réunit en moyenne toutes les six semaines. Une cartographie des actions en faveur du développement durable dans l'académie est en cours de réalisation et le projet d'une marche verte réunissant les élèves du premier et du second degré est à l'étude.

❖ Toulouse :

Il est important d'associer les lycéens professionnels dans la démarche E3D car ils s'engagent au quotidien pour des gestes professionnels durables, comme les élèves de CAP fleuriste du lycée professionnel Gabriel Péri de Toulouse qui ont installé un composteur.

❖ Montpellier :

Des visio-conférences thématiques sur l'éducation au développement durable ont été organisées, elles sont accessibles à tous. L'élú remercie les délégués académiques à la vie lycéenne et le délégué national à la vie lycéenne pour leur accompagnement et leur implication.

En conclusion, madame la secrétaire d'Etat félicite les lycéens pour leur travail et leur mobilisation. Elle indique trois axes de travail pour les mois à venir :

- **un travail sur les programmes scolaires,**
- **un travail sur la formation des enseignants (initiale et continue), avec les partenaires comme Canopé et l'AFD.**
- **un travail sur le bâti scolaire, une démarche importante pour le ministère : des établissements rénovés, aux normes et en basse consommation.**

Le besoin d'une plate-forme nationale avec les actions des établissements et d'échanges entre éco délégués est posé.

La mobilisation de tous les jeunes est à valoriser par un affichage dans les établissements.

Les deux ministères travaillent avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur un guide de l'éco-délégué.

Tous les acteurs doivent être mobilisés: communauté éducative, ministères, entreprises, associations, etc.

Le prochain temps fort sera le congrès de Marseille au mois de juin qui mettra l'accent sur les combats en faveur de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et de la préservation du patrimoine naturel.